

## PROGRAMME DE FORMATION

# Prenons de la hauteur : comment anticiper et gérer au mieux la fiscalité de nos clients en ces temps troublés ?

17 avril 2020

Les crises s'emboîtent et se succèdent. Après la crise sanitaire apparaît la crise boursière, qui sera nécessairement suivie des crises économiques et budgétaires.

Au final les coûts et les déficits s'additionnent et se multiplient ; et il faudra bien présenter la note à quelqu'un... la personne que l'on nomme habituellement le contribuable...

Comment agir utilement dans ce contexte inédit ? Essayer au moins de gérer les conséquences fiscales immédiates liées aux pertes financières encaissées par vos clients... Puis anticiper les évolutions fiscales inéluctables.

Dates et Lieux	17 avril 2020
Durée	2 heures
Horaires	10h – 12h

Public	Professionnels du patrimoine : CGPI, Experts-Comptables, Banquiers conseillers privés, Assureurs, Notaires, Avocats...
Type	Inter-entreprises
Pédagogie	Exposé et cas pratiques
Modalités d'évaluation et de suivi	Quiz et corrigé (notation)

Prérequis	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Connaissance de l'imposition des plus et moins-values mobilières ;</li><li>▪ Connaissance générale de la fiscalité de sortie des contrats d'épargne retraite, d'assurance-vie et de capitalisation ;</li><li>▪ Connaissances minimales de la fiscalité des particuliers.</li></ul>
-----------	--



## Intervenant

**Richard CHALIER**

Directeur et Associé FIDROIT, formateur Expert

## Objectif de la formation

- Appréhender les conséquences patrimoniales des nouvelles mesures d'urgence ;
- Acquérir une maîtrise opérationnelle sur la gestion des moins-values au sein des différents cadres d'investissement (PEA, assurance-vie, contrats de capitalisation, PERIn, comptes titres etc.) ;
- Anticiper les évolutions fiscales à venir et maîtriser leurs dates d'entrée en application.

## Contenu pédagogique

### Prendre de la hauteur

- Dans ces temps troublés et incertains, le gouvernement prend des mesures, la BCE prend des mesures, vous prenez peut-être des mesures...
  - ▶ Quelles sont celles qui ont des impacts réels sur la gestion du patrimoine de vos clients ?
- Et, si l'on prenait plutôt un peu de hauteur... Les marchés ont baissé, il faut en prendre acte...
- Comment gérer au mieux la fiscalité de vos clients sur 2020 ?
- Faut-il réorganiser leurs cadres d'investissement ?
  - ▶ Assurance-vie, contrats de capitalisation, PERIn, PEA, titres vifs etc.
  - ▶ Dans l'affirmative, en présence de pertes latentes, pour chacun de ces cadres fiscaux :
    - Faut-il sortir ou clôturer le contrat ?
    - Faut-il au contraire l'alimenter ?
    - Quels arguments commerciaux positifs retirer de cette situation délicate ?
- Quelles évolutions fiscales anticiper pour les prochains mois ?
  - ▶ IFI ? PFU ? Combien de temps pourront-ils rester en l'état compte tenu du tsunami de déficits publics à venir ?
  - ▶ Quelles seraient les dates d'entrée en application de nouvelles mesures selon leur nature ?
  - ▶ Que faire et comment réagir d'ici la fin d'année ?
    - Distribution de dividendes ? Apport à holdings ? Réduction de capital ? cessions ?
- La meilleure façon de prévoir l'avenir, c'est encore de le créer, pour vos clients...

## Contactez-nous

### Inter-entreprise

Tél : 04 73 15 14 54

Email : [formation@fidroit.fr](mailto:formation@fidroit.fr)

### Intra-entreprise

Tél : 04 73 15 14 59

Email : [formationpro@fidroit.fr](mailto:formationpro@fidroit.fr)

